

Non classifié

DCD/DAC/GEN/M(2013)1/FINALE

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

07-Jul-2014

Français - Or. Anglais

DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA ONZIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES, 15-17 MAI 2013

Ce compte rendu a été approuvé par le Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme pendant la douzième réunion du 19-21 mai 2014.

Personne à contacter :

Patti O'Neill : tél - +33 1 45 24 18 87 (patti.oneill@oecd.org)

Emily Esplen : tél - +33 1 45 24 86 64 (emily.esplen@oecd.org)

JT03360214

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.



DCD/DAC/GEN/M(2013)1/FINALE
Non classifié

Français - Or. Anglais

**ONZIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES
SIÈGE DE L'OCDE, PARIS, 15-17 MAI 2013**

COMPTE RENDU SUCCINCT

1. Séance d'ouverture

1. Les Coprésidentes **Áine Doody** (Irlande) et **Melissa Stutsel** (Australie) souhaitent la bienvenue aux participants. Le compte rendu succinct de la dixième réunion du Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (13-15 juin 2012) [DCD/DAC/GEN/M(2012)1/PROV] est approuvé et le projet d'ordre du jour annoté de la onzième réunion [DCD/DAC/GEN/A(2013)1/REV1] adopté.

2. Élection du/de la Président(e) et du Bureau 2014

2. **Jon Lomøy** (Directeur de la Direction de la coopération pour le développement) remercie **Áine Doody** (Irlande) et **Pauline Chabbert** (France) pour la contribution qu'elles ont apportée en qualité, respectivement, de Coprésidente et de membre du Bureau.

3. **Melissa Stutsel** (Australie) est élue Présidente du Réseau. **Saskia Ravesloot** (Belgique) et **Carolina Wennerholm** (Suède) sont élues membres du Bureau pour 2014.

3. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE et le Réseau

4. **Erik Solheim** (Président du Comité d'aide au développement) souligne que le rôle et la contribution des femmes font partie intégrante des efforts de concrétisation des nouvelles priorités du CAD en matière de développement, dont l'articulation de l'action en faveur de l'environnement avec celle qui concerne le développement, les États fragiles, le financement du développement pour l'avenir et l'éradication de la pauvreté absolue. Le programme d'action de l'après-2015 pour le développement devrait mettre l'accent sur les populations les plus pauvres, composées en majeure partie de femmes.

5. **Steve Pierce** (États-Unis), Facilitateur du CAD pour le GENDERNET, se félicite de l'influence que le Réseau est parvenu à exercer récemment sur des processus mondiaux tels que le Partenariat mondial, les seizième et dix-septième reconstitutions des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, et la session 2013 de la Commission de la condition de la femme (CCF) des Nations unies.

6. **Áine Doody** présente les domaines de travail prioritaires du Réseau : participation aux activités essentielles du CAD (efficacité de l'aide, examens par les pairs, statistiques), autonomisation économique des femmes et action sur l'élaboration du cadre de l'après-2015 et sur d'autres processus mondiaux.

4. Œuvrer pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans un contexte en mutation – Quelles sont les actions qui marchent ? Étude du GENDERNET sur les approches suivies par les donateurs

7. L'objet de cette séance est d'analyser les tendances qui marquent les approches suivies par les donateurs à l'égard de la question de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement. Les débats s'appuient sur les premières conclusions de l'enquête réalisée auprès des membres du GENDERNET, et sur les connaissances de ces derniers concernant les pratiques innovantes et les actions « qui marchent » pour parvenir à l'égalité hommes-femmes.

8. **Jenny Hedman** (Secrétariat du GENDERNET) fait part des conclusions de l'étude à paraître sur la façon dont les donateurs abordent la question de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes. À partir d'une enquête détaillée auprès des membres du CAD, cette étude traite des changements survenus ces dernières années et met en lumière des approches efficaces pour renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

9. Un certain nombre de tendances positives se dégagent des réponses au questionnaire, qui a été complété par vingt-trois membres du CAD (29 organismes) : une attention plus grande des responsables de l'élaboration des politiques pour l'objectif de l'égalité hommes-femmes et, selon de nombreux organismes des membres du CAD, une augmentation du personnel travaillant sur la question. Les tendances observées en matière de ressources financières pour l'égalité hommes-femmes sont très satisfaisantes, un tiers de l'aide des pays du CAD étant axé sur l'égalité des sexes. Environ la moitié des membres du CAD font état d'une augmentation de leurs dépenses totales au titre de cet objectif au cours de ces dernières années.

10. Les membres jugent fort utile le programme d'action à l'appui de l'efficacité de l'aide/du développement, en particulier parce qu'il met l'accent sur les « résultats » et offre ainsi de nouveaux points d'ancrage et mécanismes de reddition de comptes pour l'intensification des travaux sur l'égalité hommes-femmes. En même temps, il y a peut-être intérêt à améliorer les cibles et les indicateurs concernant l'égalité hommes-femmes dans les cadres de résultats.

11. **Les membres du GENDERNET** soulignent la nécessité de renforcer les cadres de reddition des comptes en vue de réduire l'écart entre les politiques et leur mise en œuvre.

a) Assurer l'organisation requise pour appuyer l'égalité entre femmes et hommes

12. **Marie Powell** (Canada) et **Shireen Lateef** (Banque asiatique de développement) présentent des études de cas sur les efforts déployés au niveau institutionnel, au sein de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de la Banque asiatique de développement (BAD), pour assurer la prise en compte systématique de la question de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes.

13. Le Plan d'action de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes a redynamisé l'engagement des hauts responsables en faveur l'égalité hommes-femmes et entraîné une intensification du dialogue interne sur la question. Plusieurs éléments ont contribué à cette évolution positive : la définition du Plan d'action selon une approche participative, qui a permis à l'ensemble des composantes de cette organisation de se l'approprier; une information périodique des hauts responsables sur les progrès réalisés; le souci d'éviter la dénonciation ouverte; un système décentralisé de reddition de comptes et l'intégration du Plan d'action dans les mécanismes d'information interne existants.

14. La BAD place l'objectif de l'égalité hommes-femmes au cœur de sa stratégie institutionnelle et de son cadre de résultats. L'ensemble de ses projets doivent donner lieu à une analyse des disparités entre les sexes et comporter des indicateurs de résultats en matière d'égalité hommes-femmes. Cette démarche est étayée par les éléments du cadre de résultats (2013-2016) qui portent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'approche de la BAD est unique en ce qu'elle permet d'appréhender tout particulièrement l'objectif de l'égalité hommes-femmes sous l'angle des *produits et des résultats*, et non des engagements des pouvoirs publics.

15. **Prudence Woodford-Berger** (ministre des Affaires étrangères, Suède) fait part de sa réflexion sur les règles que doit observer une bonne conseillère pour l'égalité hommes-femmes : s'efforcer d'être à l'écoute ; ne pas ignorer les défenseurs potentiels, indécis ou silencieux de l'égalité hommes-femmes ; établir des contacts avec des collègues spécialisés dans d'autres domaines ; se placer dans une optique de long terme.

16. Les **membres du GENDERNET** soulignent l'importance d'une forte initiative interne pour l'égalité hommes-femmes. Ils s'intéressent aux bonnes pratiques suivies pour la mesure des résultats dans ce domaine, et appellent l'attention sur les difficultés que pose la mesure de processus de longue haleine tels que l'évolution des mentalités et des comportements.

b) Élaborer et mettre en oeuvre des programmes efficaces pour l'égalité entre femmes et hommes

17. **Björg Skotnes** (Agence norvégienne de coopération pour le développement, NORAD) décrit les efforts déployés par la Norad pour assurer la prise en compte systématique de l'objectif de l'égalité hommes-femmes au niveau des pays à travers des mesures spéciales d'appui à des missions ayant pour but d'analyser la façon dont cette question se pose dans les secteurs de premier plan. La Norad a aussi désigné des ambassades pilotes qui rendent compte des résultats du dialogue sur les politiques à suivre et d'autres initiatives en ce qui concerne l'égalité des sexes. Cela a entraîné une augmentation des dépenses en faveur de l'égalité hommes-femmes dans ces ambassades. L'expérience tentée à travers ces dernières a permis de tirer des enseignements quant à la façon de travailler sur cette question et d'en rendre compte qui vont maintenant être mis à profit par toutes les ambassades.

18. **Saskia Ravesloot** (Belgique) fait état de l'expérience de la Belgique en matière de dialogue sur les politiques à suivre pour l'égalité hommes-femmes dans les secteurs de l'agriculture et de la santé au Bénin. Des efforts sont faits pour assurer une harmonisation et un alignement sur les stratégies nationales, mais la tâche est quelque peu délicate en raison de l'étendue des plans et politiques nationaux, qui manquent parfois de cohérence.

19. **Marijke Wijnroks** (ministère néerlandais des Affaires étrangères) et **Srilatha Batliwala** (Association pour les droits de la femme et le développement, AWID) présentent les caractéristiques innovantes du Fonds pour l'ODM 3 et du Fonds FLOW (*Funding leadership and opportunities for women*, qui vise à favoriser l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes et leur autonomisation) mis en place par les Pays-Bas. Ces dispositifs assurent un financement de base pluriannuel flexible et atteignent un grand nombre d'organisations de femmes et de réseaux et mouvements de promotion des droits des femmes. L'évaluation indépendante de l'impact global du Fonds pour l'ODM 3 – « Des femmes qui déplacent des montagnes » – effectuée par l'AWID a révélé que celui-ci avait touché près de 225 millions de personnes, apporté aux militant(e)s des outils et des compétences, permis de renforcer les capacités des associations de femmes, et exercé une influence sur les gouvernements et les organismes et mécanismes de défense des droits humains. Ces succès ont été rendus possibles grâce à la souplesse des modalités d'octroi des dons, et au fait qu'il s'agit d'un financement de base et à long terme (3 ans), ainsi qu'au large éventail de stratégies mises en place par les bénéficiaires. Ces dispositifs prouvent que même l'apport de faibles montants aux organisations de femmes peut avoir un impact non négligeable.

c) Mesurer l'aide en faveur de l'égalité hommes-femmes

20. **Patti O'Neill** (Secrétariat du GENDERNET) présente une vue d'ensemble des conclusions des études analytiques du GENDERNET sur l'aide des membres du CAD en faveur de l'égalité hommes-femmes. Les apports d'aide de ces derniers à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ont représenté en moyenne 20.5 milliards USD par an en 2010-2011, soit environ 32 % de l'aide bilatérale totale ventilée par secteur. L'aide bilatérale axée sur l'égalité hommes-femmes est concentrée dans les secteurs sociaux, ce qui reflète les priorités que recouvrent les OMD. Il est nécessaire d'intensifier les efforts en faveur de l'égalité hommes-femmes dans les secteurs économiques et productifs, notamment en attribuant un degré élevé de priorité à l'autonomisation économique des femmes dans le cadre de l'après-2015.

21. **Aimée Nichols** et **Olivier Bouret** (Division des statistiques et du financement du développement, DCD) annoncent aux membres la mise en place prochaine d'un ensemble d'outils nouveaux :

- un marqueur statistique visant à mesurer l'aide orientée vers la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile (RMNCH) sera instauré en 2014 ;
- un code-objet est à l'étude en vue de suivre les apports d'aide des membres du CAD orientés vers la lutte contre les violences faites aux femmes. Il serait techniquement possible de l'élaborer, mais une décision doit être prise par le Groupe de travail du CAD sur les statistiques du financement du développement (GT-STAT). *Les membres du GENDERNET devraient suivre la question avec leurs collègues du GT-STAT au sein de leurs organismes respectifs ;*
- le document réunissant les questions courantes concernant l'application du marqueur du CAD sur la politique d'aide suivie en matière d'égalité hommes-femmes sera étoffé afin d'aider les membres du CAD dans l'établissement de leurs rapports statistiques ;
- une base de données en ligne sur l'aide à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est désormais accessible au public à l'adresse <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=GENDER>.

22. **Les membres du GENDERNET** débattent des raisons expliquant les faibles niveaux d'investissement des donateurs en faveur de l'égalité hommes-femmes dans les secteurs économiques et productifs. En raison du manque d'études d'impact sérieuses, il y a peu de données concrètes sur les actions « qui marchent » concernant l'autonomisation économique des femmes. Les membres sont favorables à la mise en place d'un nouveau code-objet statistique sur l'aide orientée vers la lutte contre les violences faites aux femmes.

5. Réflexions sur les processus qui se déroulent dans le cadre des Nations unies et coup d'œil vers l'avenir

a) Observations concernant la 57ème session de la Commission de la condition de la femme

23. **Moez Doraid** (Directeur, Division de la coordination, ONU Femmes) souligne l'importance des conclusions adoptées à l'issue de la CCF 2013, qui prévoient 69 actions destinées à éliminer et à prévenir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. ONU Femmes travaillera avec les partenaires à la mise en œuvre de ces conclusions au niveau des pays.

24. **Stefan Kovacs** (Conseiller principal, Danemark) insiste sur le soutien apporté par le Secrétariat du GENDERNET pour les réunions préparatoires qui se sont déroulées au Royaume-Uni, au Danemark et

en France, et qui ont favorisé la réussite de la CCF. Ces réunions ont en effet permis aux membres du GENDERNET de travailler ensemble pour identifier les alliés et déterminer les stratégies et les éléments propices à une issue favorable de la 57^{ème} session de la CCF.

25. Les **membres du GENDERNET** saluent unanimement ONU Femmes pour le rôle qu'elle a joué dans l'adoption de conclusions fortes et tournées vers l'avenir.

b) ONU Femmes : progrès et priorités

26. **Moez Doraid** (ONU Femmes) résume les priorités d'ONU Femmes : actualisation de son plan stratégique, renforcement de ses cadres de résultats et efforts visant à assurer leur alignement sur les plans stratégiques des autres institutions des Nations unies. ONU Femmes est toujours confrontée à un manque important de ressources financières, les contributions financières apportées n'ayant pas été à la hauteur du soutien exprimé au niveau politique pour ses travaux.

27. Les **participants** encouragent ONU Femmes à renforcer son appui opérationnel au niveau des pays, outre le soutien des processus normatifs intergouvernementaux.

6. Atelier sur les chantiers inachevés dans la réalisation des OMD et sur l'égalité hommes-femmes et les droits des femmes dans le programme d'action de l'après-2015 pour le développement

Séance 1 : Toile de fond : présentation de la feuille de route relative au processus de préparation de l'après-2015

28. **Tracy Vaughan Gough** (Conseillère pour la politique en faveur de l'égalité hommes-femmes, Équipe du PNUD sur l'après-2015, Secrétariat unique) expose les grandes lignes des processus qui se déroulent dans le cadre du système des Nations unies et au niveau intergouvernemental en vue de la définition du programme d'action de l'après-2015 pour le développement. Les processus intergouvernementaux mis en place après la Conférence de Rio seront particulièrement importants, notamment :

i) le **Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de développement durable (ODD)**, qui représente 70 États membres se partageant 30 sièges et est présidé conjointement par le Kenya et la Hongrie. Le Groupe de travail ouvert fera le point sur les ODD au cours de la 68^{ème} session de l'Assemblée générale au milieu de l'année 2014. La question de l'égalité hommes-femmes sera abordée lors de la huitième session (3-7 février 2014) ;

ii) le **Comité d'experts sur le financement du développement durable**, présidé par la Norvège et le Kazakhstan, qui proposera des solutions pour une stratégie de financement du développement durable d'ici à la fin de l'année 2014 ;

iii) le **Forum politique à haut niveau**, présidé par le Brésil et l'Italie, qui est chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable après leur adoption.

29. Parmi les événements importants récents et à venir qui s'inscrivent dans le processus d'élaboration du cadre de l'après-2015, citons :

- le **Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015**, qui a achevé, à la fin de mai 2013, son rapport intitulé *Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable*. Celui-ci propose un objectif indicatif autonome sur l'égalité des

sexes et l'autonomisation des femmes, qui recouvre des cibles nationales consistant à prévenir et éliminer toute forme de violence à l'encontre des filles et des femmes, à mettre fin aux mariages précoces, à assurer aux femmes des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'acquisition et l'héritage de biens, ainsi que l'exercice d'autres libertés, et à éliminer la discrimination envers les femmes dans la sphère politique, économique et publique. Le rapport recommande en outre d'assortir les autres objectifs de cibles et d'indicateurs sexospécifiques ;

- le **rapport du Secrétaire général des Nations unies** intitulé « Une vie de dignité pour tous : accélérer les progrès dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 », attendu pour juillet 2013 ;

- la **réunion spéciale prévu le 25 septembre 2013 dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU)**, qui sera animée par les représentants permanents de l'Irlande et de l'Afrique du Sud auprès des Nations unies, et axée sur l'accélération des progrès vers les OMD. Les États-Unis et le Royaume-Uni organisent une réunion 2013 sur le compte à rebours vers les OMD dans le cadre de l'AGNU, qui sera axée sur les disparités entre les sexes.

- des **consultations mondiales**, animées par le Groupe des Nations unies pour le développement, qui ont eu lieu en même temps que 88 consultations nationales, des consultations régionales et 11 consultations thématiques, dont une sur la question des inégalités. Un premier rapport a été établi à partir de ces consultations sous le titre *La conversation mondiale a commencé* et publié en mars 2013, et un second rapport doit venir compléter celui du Secrétaire général des Nations unies au milieu de l'année 2013 ;

- la **huitième session du Groupe de travail ouvert** sur le thème de la promotion de l'égalité, notamment de l'équité sociale, de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes (**3-7 février 2014**) ;

- la **cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies** sur le thème « Les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles » (**mars 2014**).

30. Les autres contributions qui serviront à étayer les négociations menées au niveau du système des Nations unies et à l'échelon intergouvernemental sur le cadre de l'après-2015, comprennent : i) le rapport de l'Équipe spéciale du système des Nations unies chargée du programme de développement pour l'après-2015, intitulé *Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous*; ii) le rapport des Commissions régionales des Nations unies intitulé *Perspectives régionales concernant le programme de développement pour l'après-2015*; iii) le rapport du Réseau des solutions pour le développement durable intitulé *Programme d'actions pour le développement durable*; iv) le Pacte mondial des Nations unies, qui facilite la contribution des entreprises et du secteur privé au processus de préparation de l'après-2015 ; v) l'enquête mondiale en ligne « *My World* » (Enquête mondiale des Nations unies pour un monde meilleur), accessible à l'adresse <http://www.myworld2015.org>.

31. **ONU Femmes** a un rôle de premier plan à jouer dans l'action visant à garantir que la question de l'égalité des sexes et des droits des femmes occupera une place centrale dans le programme d'action de l'après-2015. ONU Femmes préconise la définition d'un objectif fort et autonome sur l'égalité hommes-femmes, avec trois composantes essentielles : une existence à l'abri de la violence, l'égalité des sexes quant aux capacités et aux ressources, et l'égalité entre femmes et hommes dans la prise de décision, l'accès aux postes de responsabilité et la possibilité de faire entendre leur voix dans les organismes publics et privés. La mise en place d'un objectif autonome s'impose parallèlement à l'intégration de cibles et d'indicateurs sur l'égalité des sexes dans les autres objectifs. De plus, ONU Femmes insiste sur la nécessité d'établir un programme d'action universel, global et porteur de transformations pour l'après-2015, qui

encourage la responsabilisation et la transparence afin que les citoyens et la société civile puissent demander des comptes aux décideurs.

32. Les **participants** saluent le caractère ouvert du processus de préparation de l'après-2015 et se disent favorables à une approche « à deux axes » de l'égalité hommes-femmes. Ils appellent toutefois à ne pas surcharger l'objectif autonome sur l'égalité des sexes. Les objectifs de l'après-2015 doivent être non seulement ambitieux et source d'inspiration, mais aussi cohérents et simples. **Les débats en cours devront permettre de déterminer quelles cibles inscrire au titre d'un objectif autonome sur l'égalité entre femmes et hommes, et lesquelles intégrer dans les diverses composantes du cadre.**

Session 2 : Que nous a appris l'action en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement et de l'OMD 3, et que reste-t-il à faire au cours des deux prochaines années ?

33. Lors de cette séance, les exposés de **Mayra Moro-Coco** (Responsable de la politique et de la promotion du développement, AWID), de **Melissa Stutsel** (Directrice, Section de la politique en faveur de l'égalité hommes-femmes, AusAID), de **Moez Doraid** (ONU Femmes) et de **Somali Cerise** (Coordinatrice, Projet Genre, Centre de développement de l'OCDE) présentent une réflexion sur les points faibles et les points forts des OMD et recensent les enseignements à tirer pour accélérer les progrès jusqu'en 2015 et au-delà.

34. Les **intervenants** reconnaissent que les OMD présentent des lacunes, notamment qu'ils omettent des inégalités essentielles entre hommes et femmes telles que la violence fondée sur le sexe, et ne portent pas sur les causes structurelles de la pauvreté et des inégalités. Ce cadre ne tient pas compte de l'impact des politiques macroéconomiques et financières sur la réalisation des buts visés. De plus, le fait qu'il soit centré sur les cibles nationales et mondiales masque des disparités croissantes au niveau infranational.

35. Les **membres de la table ronde** conviennent qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne l'emploi des femmes, leur participation à la vie politique, la pauvreté qui les touche, la propriété d'actifs, le partage inégal du travail familial et domestique non rémunéré entre hommes et femmes, et la violence fondée sur le sexe. Pour pouvoir accélérer les progrès à l'horizon 2015, il faudra être particulièrement attentif aux personnes les plus exclues et les plus marginalisées, ainsi que mettre l'accent sur la réforme des lois et pratiques discriminatoires et sur l'instauration de systèmes de protection sociale et de prestation de services qui tiennent compte des disparités entre femmes et hommes.

36. Le programme d'action de l'après-2015 pour le développement devra permettre de faire face aux déterminants structurels des inégalités entre hommes et femmes, tels que la violence contre les femmes et l'absence de pouvoir de décision des femmes dans la famille, ainsi qu'aux normes et institutions sociales discriminatoires qui sont au fondement de ces inégalités. C'est ce qui ressort d'études fondées sur l'indice « Institutions sociales et égalité hommes-femmes » (ISE) de l'OCDE, qui montrent que les résultats en matière de santé de l'enfant sont étroitement liés à la maîtrise qu'ont les femmes de leur corps et à leur accès aux ressources, que les violences qu'elles subissent ont des effets très négatifs sur la mortalité maternelle, et que plus les niveaux de discrimination sont élevés au sein de la famille, plus les femmes occupent des emplois précaires. À l'inverse, beaucoup plus d'enfants vont jusqu'au bout de l'école primaire dans les pays où les femmes ont un pouvoir de décision plus important au sein de la famille.

37. Les **membres** ont bon espoir que le fait de mettre fortement l'accent sur la question de l'égalité hommes-femmes dans le cadre de l'après-2015 entraînera une augmentation de la demande de données, mais ils rappellent que les capacités statistiques sont faibles au niveau national et soulignent la nécessité d'utiliser autant que possible les données existantes afin de ne pas surcharger les processus de collecte de données. Les participants insistent sur le fait qu'œuvrer pour l'égalité des sexes, ce n'est pas seulement

réduire les écarts qui existent entre eux ; c'est aussi faire en sorte que les femmes puissent exercer leur pouvoir d'agir pour contribuer à modifier les « règles du jeu ».

Session 3 : Les nouveaux axes prioritaires concernant l'égalité hommes-femmes et les droits des femmes à inscrire dans le programme d'action de l'après-2015 pour le développement

38. Cinq domaines constituent des priorités à inscrire dans le cadre de l'après-2015 en raison de leur effet de catalyseur pour la réalisation de l'objectif de l'égalité des sexes et du respect des droits des femmes : la scolarisation des filles jusqu'à l'achèvement d'études post-élémentaires de qualité, l'élimination de la violence contre les femmes et les filles, la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs, l'autonomisation économique des femmes et la possibilité pour elles d'occuper des fonctions dirigeantes, de se faire entendre et d'exercer une influence. Voir [Un travail encore inachevé – Placer les femmes et les filles au cœur des enjeux de l'après-2015](#) (GENDERNET du CAD-OCDE, mai 2013). Lors de cette séance, les membres réfléchissent aux cibles et indicateurs à utiliser pour mesurer les progrès dans chacun de ces domaines.

a) La scolarisation des filles jusqu'à l'achèvement d'études post-élémentaires de qualité

39. **Michael Ward** (Analyste principal des politiques, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE) fait remarquer que, malgré une réduction des écarts entre filles et garçons quant à la scolarisation dans l'enseignement primaire, les cibles des OMD concernant l'éducation ne seront pas atteintes. Au niveau mondial, la pauvreté et la discrimination continuent d'avoir un effet néfaste sur la fréquentation scolaire des filles, surtout des adolescentes. Dans le monde entier, la violence à l'école, les mariages et grossesses précoces et les tâches domestiques et familiales constituent des obstacles importants à la scolarisation des filles. **Le programme d'action de l'après-2015 pour le développement devrait accorder une place centrale à l'accroissement de l'accès des filles aux études secondaires, ainsi qu'aux résultats de l'enseignement.** Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE pourrait aider à mesurer les progrès effectués par les filles et les garçons dans le renforcement de leurs acquis scolaires.

40. **Caren Grown** (Conseillère principale pour l'égalité hommes-femmes, USAID) insiste sur l'importance d'aller au-delà de la parité pour mesurer *les acquis en termes absolus* et souligne la nécessité de stimuler les progrès chez les personnes les plus difficiles à atteindre et de les mesurer au moyen d'outils allant plus loin que la prise en compte du sexe et de l'âge. Mme Grown propose des cibles en matière d'éducation qui portent sur : les acquis des filles dans les domaines de la compréhension de l'écrit, des mathématiques et des sciences, la *qualité* de l'éducation et la suppression des partis pris sexistes dans les programmes scolaires. Elle propose l'indicateur suivant :

- Achèvement des études primaires et secondaires.

b) La violence contre les femmes et les filles

41. **Áine Doody** (Conseillère pour l'égalité hommes-femmes, Irish Aid) s'exprime en faveur d'un indicateur de la violence contre les femmes et les filles qui serait attaché à un objectif autonome sur l'égalité hommes-femmes, avec une orientation vers la fourniture de services, la réforme de la législation et les changements de comportement et de mentalité. Des investissements sont également nécessaires pour améliorer la collecte de données sur la violence contre les femmes et les filles et assurer un suivi efficace des dépenses qu'elle engendre.

42. **Caren Grown** (Conseillère principale pour l'égalité hommes-femmes, USAID) informe les participants qu'il existe désormais des données sur la fréquence des violences conjugales pour plus de 95 pays. De plus, la base de données Women, Business and the Law de la Banque mondiale et de la Société financière internationale (SFI) est en train d'être étendue de manière à y inclure la violence contre les femmes. Caren Grown propose les cible et indicateurs suivants :

Cible possible :

- **% de réduction à réaliser par rapport aux niveaux initiaux dans un délai précis** (qui devra peut-être être fixé au niveau de chaque pays)

Indicateurs possibles :

- **Proportion de femmes de plus de 15 ans qui ont subi des violences physiques ou sexuelles au cours des douze derniers mois.**
- **Acceptabilité de la violence contre les femmes** (à partir, par exemple, des données de l'Enquête mondiale sur les valeurs).
- **Pourcentage de femmes qui se servent des services publics.**

[Note du Secrétariat : Tout objectif pour l'après-2015 portant sur la paix, les conflits et la sécurité – comme l'objectif indicatif « Garantir des sociétés stables et pacifiques » proposé par le Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 – devra également prendre en compte les inégalités entre femmes et hommes, la participation des femmes à la consolidation de la paix et la violence fondée sur le sexe. Actuellement, l'égalité hommes-femmes ne fait pas partie des cibles proposées par le Groupe de personnalités de haut niveau au titre de cet objectif].

c) La santé et les droits sexuels et reproductifs

43. **Stefan Kovacs** (Conseiller principal, Danemark) fait part d'une conclusion essentielle de la *Réunion des dirigeants sur le thème de la lutte contre les inégalités dans le programme de développement de l'après-2015*, tenue en février 2013 et organisée conjointement par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), ONU Femmes et les autorités du Danemark et du Ghana. Celle-ci a ainsi souligné qu'investir en faveur des femmes et des filles et leur garantir des droits égaux, y compris en ce qui concerne la santé et les droits sexuels et reproductifs, permettraient d'accélérer le développement et l'instauration d'une croissance économique au bénéfice de tous.

44. **Caren Grown** (Conseillère principale pour l'égalité hommes-femmes, USAID) appelle à réfléchir de façon stratégique aux cibles sexospécifiques qui pourraient être attachées à un objectif sur la santé – plutôt qu'à celui sur l'égalité des sexes. Elle propose les indicateurs suivants :

- **Pourcentage de la population vivant avec le VIH/sida, par sexe et par âge**
- **Taux de mortalité maternelle**
- **Demande de contraception satisfaite**
- **Besoin de planification familiale non satisfait**
- **Taux de fécondité chez les adolescentes**

En ce qui concerne les trois derniers indicateurs, les données sont très largement validées et disponibles.

45. Les **participants** soulignent la nécessité d'ancrer les cibles et indicateurs concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs dans le vocabulaire et les engagements déjà convenus, par exemple dans le cadre de la CIPD (Conférence internationale sur la population et le développement) et de la CCF.

d) L'autonomisation économique des femmes

46. **Marie Powell** (Analyste principale des politiques concernant l'égalité hommes-femmes, ACIDI) distingue trois conditions essentielles de l'autonomisation économique des femmes qui devraient être inscrites dans le programme de développement de l'après-2015 : i) accroître l'accès des femmes à la terre, à la propriété, à l'héritage, aux actifs et aux ressources productives, ainsi que les possibilités qu'elles ont d'en être propriétaires et d'exercer un contrôle sur eux ; ii) supprimer les obstacles à la participation des femmes à la vie économique, en améliorant leur productivité et en comblant les écarts de salaire ; iii) renforcer le pouvoir d'agir des femmes, leur accès aux fonctions dirigeantes et leur participation à la prise de décision en matière économique.

47. **Caren Grown** (Conseillère principale pour l'égalité hommes-femmes, USAID) présente des indicateurs possibles pour ce domaine :

- **l'emploi précaire, par sexe et par âge ;**
- **les écarts de salaire inexplicables** – indicateur intéressant pour un cadre mondial, compte tenu du fait que les différences de salaire entre femmes et hommes constituent un phénomène universel. Des données sur ce sujet existent pour le secteur manufacturier mais elles sont rares pour les autres secteurs ;
- **la ségrégation professionnelle ;**
- **le revenu** (cet indicateur pourrait être attaché à un objectif sur la pauvreté) ;
- **les disparités entre femmes et hommes en matière d'actifs** (la proportion de femmes qui possèdent de la terre, un logement, une entreprise ou d'autres biens immobiliers, comparée à la proportion d'hommes) ;
- **les écarts de patrimoine entre femmes et hommes** (la valeur des actifs possédés par les femmes par comparaison avec les hommes) ;
- **l'emploi du temps** – mais les données ne sont généralement disponibles que pour certaines zones géographiques.

48. Les **participants** sont préoccupés par le manque de données sur les droits des femmes et l'égalité des sexes dans les secteurs économiques et productifs et le peu d'intérêt que ceux-ci suscitent. Investir dans le renforcement des capacités statistiques afin de recueillir des données sur les actifs au niveau individuel et d'améliorer l'accessibilité aux données sur l'emploi du temps, est une priorité pour l'avenir.

e) La possibilité pour les femmes d'occuper des fonctions dirigeantes, de se faire entendre et d'exercer une influence

49. **Jeni Klugman** (Directrice, Genre et développement, Banque mondiale) souligne le caractère insuffisant des indicateurs sur la présence des femmes dans les parlements nationaux, aux fonctions de direction, dans les conseils d'administration et aux postes ministériels, qui témoignent d'un intérêt nettement plus marqué pour l'élite. Le cadre de l'après-2015 devra aller plus loin et intégrer des indicateurs qui permettent d'apprécier le pouvoir de décision des femmes, leur influence et la capacité qu'elles ont de se faire entendre dans la famille et à l'échelon local. Les données actuelles montrent que les femmes n'ont pas de pouvoir de décision dans leur foyer. Par exemple, dans les pays à faible revenu, environ 40 % des femmes mariées n'ont pas droit de regard sur les achats importants du ménage, près de 50 % des femmes pensent qu'il est justifié qu'elles soient battues, et 40 % affirment ne pas avoir leur mot à dire sur les soins de santé les concernant.

50. **Caren Grown** (Conseillère principale pour l'égalité hommes-femmes, USAID) pense que le manque de données locales et mondiales sur la possibilité qu'ont les femmes d'occuper des fonctions

dirigeantes, de se faire entendre et d'exercer une influence constitue un obstacle majeur aux progrès dans ce domaine. Elle suggère que les donneurs mettent en commun leurs ressources au cours des deux années à venir afin de créer, à partir d'un échantillon de pays représentatifs, un cadre de référence sur l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes et leur présence dans les institutions judiciaires, législatives, exécutives ou encore du secteur de la sécurité. Pour être utiles, les indicateurs relatifs à la prise de décision doivent tenir compte des normes sociales. Par exemple, un indicateur concernant « le droit de regard des femmes sur les achats du ménages » ne permettra pas de mesurer efficacement l'autonomisation car, dans de nombreux pays, les normes sociales veulent que ce soit aux femmes qu'il incombe d'effectuer les petits achats du ménage.

51. Les **participants** distinguent deux domaines prioritaires dans lesquels des travaux complémentaires sont nécessaires pour élaborer des indicateurs valables :

- i) **le rôle dirigeant des femmes et la capacité qu'elles ont de se faire entendre à l'échelon local ;**
- ii) **la vigueur du militantisme.**

Séance 4 : Évaluer les OMD et le programme d'action de l'après-2015 pour le développement – le point de vue de New York (par vidéoconférence)

52. **Mme l'Ambassadrice Anne Anderson** (Représentante permanente de l'Irlande auprès des Nations unies et Facilitatrice, avec l'Afrique du Sud, pour la réunion spéciale prévue le 25 septembre dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies de 2013) et **John Hendra** (Sous-secrétaire général, Directeur exécutif adjoint chargé des politiques et des programmes, ONU Femmes) formulent des observations sur le processus intergouvernemental et les préparatifs en cours concernant la réunion spéciale qui doit avoir lieu le 25 septembre dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies. Des discussions se déroulent au sujet de la forme du document final de l'Assemblée générale, mais il n'a pas encore été décidé s'il s'agira d'un document succinct ou d'un texte intergouvernemental issu de longues négociations. L'accent sera mis sur l'accélération des progrès vers les OMD. Le document contiendra aussi une feuille de route pour 2013-2015 et, peut-être, des indications de fond.

53. Les membres du GENDERNET notent en particulier l'importance attachée au Groupe de travail ouvert, considéré comme la seule instance valable. Il sera essentiel d'entretenir fortement l'adhésion en faveur de la mise en place d'un objectif autonome sur l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes tout au long de ces discussions. La huitième session, qui aura pour thème la promotion de l'égalité, notamment de l'équité sociale, de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes (3-7 février 2014), offrira à cet égard une occasion déterminante. Cependant, il est aussi indispensable d'intégrer la question de l'égalité hommes-femmes dans les travaux des autres sessions thématiques et de faire en sorte qu'elle occupe une place centrale tant parmi les priorités relatives au développement que parmi celles qui concernent l'environnement.

Domaines d'action et points à approfondir

- i) ONU Femmes a un rôle majeur à jouer qui consiste à faire en sorte que la question de l'égalité des sexes et des droits des femmes soit prise en compte de façon adéquate dans toutes les composantes du nouveau cadre. Les membres du GENDERNET devraient étudier la possibilité de financer les efforts déployés par ONU Femmes dans ce processus, et de détacher auprès d'elle du personnel de niveau supérieur, notamment des spécialistes du développement durable, afin d'augmenter ses capacités techniques.

ii) Les organisations de la société civile, en particulier les associations de femmes des pays du Sud, ont un rôle crucial à jouer en faisant pression sur les pouvoirs publics de leur pays pour qu'ils veillent à ce que la question de l'égalité hommes-femmes occupe une place centrale dans le cadre de l'après-2015. Le PNUD est très désireux de soutenir l'engagement des OSC dans le processus de préparation de l'après-2015, notamment auprès du Groupe de travail ouvert. Mais cet appui requiert des ressources.

iii) Des propositions solides doivent être élaborées pour assurer l'intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans les autres objectifs de développement, en particulier ceux qui concernent : l'énergie et le développement durable, les États fragiles ou touchés par un conflit, la paix et la sécurité.

iv) Plusieurs points doivent être approfondis : a) quelles cibles un objectif autonome sur l'égalité hommes-femmes doit-il englober, et quelles cibles faut-il intégrer dans les autres objectifs de développement pour en assurer la concrétisation ; b) le financement des objectifs de développement durable.

Prochaines étapes importantes pour les membres du GENDERNET :

i) la réunion spéciale prévue le **25 septembre 2013** dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, qui sera animée par les représentants permanents de l'Irlande et de l'Afrique du Sud auprès des Nations unies ;

ii) l'atelier conjoint du GENDERNET et du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes des Nations unies (IANWGE), qui aura lieu les **6 et 7 novembre 2013**. Il sera centré sur les *chantiers inachevés* des OMD en vue d'apporter une contribution à l'examen du thème prioritaire de la session 2014 de la Commission de la condition de la femme, ainsi que sur l'élaboration d'une stratégie qui permette d'influer sur l'évolution des discussions politiques et du débat de fond concernant le cadre de développement de l'après-2015.

54. Les membres du **GENDERNET** encouragent le Secrétariat à recenser les activités menées actuellement par chaque organisme au titre de son engagement dans le processus de préparation de l'après-2015, ainsi que leurs intentions de participation aux événements à venir. Un message a été envoyé à tous les membres le 27 mai 2013.

7. Une coopération efficace au service du développement

a) Le Partenariat mondial et le cadre de suivi

55. **Robin Ogilvy** (Secrétariat du Partenariat mondial) présente le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, espace ouvert de dialogue politique qui rassemble des pays et des organisations du monde entier désireux de renforcer l'efficacité de la coopération pour le développement. La mission du Partenariat mondial touche au « comment-faire » de la coopération pour le développement. C'est un mécanisme visant à promouvoir l'apprentissage et la reddition de comptes, et à faciliter l'obtention de résultats durables dans le domaine du développement en privilégiant les actions concrètes au niveau des pays.

56. Des réunions ministérielles seront tenues tous les 18 à 24 mois afin d'examiner les progrès réalisés et d'assurer la reddition de comptes, les réunions du Comité de pilotage ayant lieu tous les 6 à 12 mois, avec le soutien d'une équipe conjointe OCDE-PNUD. La troisième réunion du Comité de

pilotage du Partenariat mondial se tiendra les 25 et 26 juillet 2013 à Addis-Abeba. La première réunion ministérielle est prévue à la fin de 2013/au début de 2014.

57. Le cadre de suivi du Partenariat mondial permet de faire régulièrement le point sur les progrès réalisés dans l'exécution des engagements souscrits en 2011, lors du quatrième Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan, en Corée. Le cadre est composé de dix indicateurs conçus pour mesurer les avancées effectuées dans l'amélioration de l'efficacité de la coopération pour le développement dans des domaines particuliers, comme la transparence et la prévisibilité de l'aide, la contribution du secteur privé au développement et l'égalité hommes-femmes.

b) L'indicateur de suivi mondial concernant l'égalité hommes-femmes

58. **Moez Doraid** (ONU Femmes) fait le point, pour les participants, sur l'indicateur de suivi mondial concernant l'égalité hommes-femmes, qui sert à déterminer le nombre de pays dotés d'**un système permettant de suivre et de rendre publique l'affectation de ressources à la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de l'autonomisation des femmes**. Cet indicateur constitue un point d'ancrage des efforts visant à garantir que la répartition des ressources tiendra compte de la problématique hommes-femmes et bénéficiera autant aux femmes qu'aux hommes (accord relatif au Partenariat de Busan, paragraphe 20).

59. ONU Femmes et le Secrétariat de l'OCDE ont soutenu les efforts déployés pour définir une méthodologie et un ensemble de critères permettant d'évaluer les progrès de cet indicateur, qui a été testé sur le terrain dans 15 pays en développement. ONU Femmes soutiendra le processus de suivi en appliquant l'indicateur dans 20 pays en 2013, le but étant de couvrir 40 pays de programme de cette organisation à l'horizon 2017. Cependant, tous les pays – qu'ils fassent ou non partie des pays de programme d'ONU Femmes – sont invités à participer à l'enquête de suivi.

c) Le Plan d'action conjoint de Busan pour l'égalité hommes-femmes et le développement

60. **Jenny Hedman** (Secrétariat du GENDERNET) appelle l'attention sur le *Plan d'action conjoint de Busan pour l'égalité hommes-femmes et le développement*, fruit d'une alliance volontaire issue du Forum de Busan, qui vise à créer un élan pour la mise en œuvre des engagements en faveur de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des droits des femmes. Le Plan a permis d'assurer l'intégration de cibles sur l'égalité hommes-femmes dans le cadre de suivi mondial. L'initiative Faits et données sur l'égalité des sexes (EDGE), autre élément essentiel du Plan, vise à améliorer l'offre et l'utilisation de statistiques qui rendent compte des disparités entre femmes et hommes dans le domaine de l'activité économique.

d) Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement

61. **Mayra Moro-Coco** (AWID) parle du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED), une nouvelle plateforme qui reflète la diversité des OSC, œuvre à renforcer les plateformes nationales et infrarégionales, et définit les modalités de représentation et d'engagement des OSC et la façon dont celles-ci assurent le suivi du Partenariat mondial. Le POED est membre du Comité de pilotage du Partenariat mondial et milite en faveur d'une approche de la coopération pour le développement fondée sur les droits, l'appropriation démocratique, la création de conditions propices à la société civile et une reddition de comptes systématique.

62. Les **participants** accueillent avec intérêt l'indicateur concernant l'égalité hommes-femmes qui figure dans le cadre de suivi, et posent des questions au sujet des liens entre le Partenariat mondial et le cadre de développement de l'après-2015.

8. Feuille de route pour l'autonomisation économique des femmes

a) Consultation et échange d'informations avec la Banque mondiale

63. Les négociations sur la **17^e reconstitution des ressources (IDA 17) de l'Association internationale de développement**, fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres, sont en cours. L'égalité hommes-femmes constituera un thème spécial de l'IDA 17 pour la période 2014-2017, de même que le changement climatique, les États fragiles et la croissance inclusive. Ce choix s'inscrit dans le prolongement de la réussite de l'IDA 16 qui, pour la première fois, avait l'égalité hommes-femmes comme priorité.

64. Un rapport complémentaire du **Rapport sur le développement dans le monde 2013**, qui traite de la problématique hommes-femmes et de l'emploi, est en cours de rédaction. Il est également prévu d'élaborer un nouveau rapport consacré à **la capacité qu'ont les femmes de se faire entendre, d'exercer leur pouvoir d'agir et de participer**. Celui-ci sera centré sur la libération du risque de violence, l'accès à la propriété et le contrôle de celle-ci, la liberté de mouvement, le pouvoir de décision sur la formation de la famille, et l'aptitude à se faire entendre dans la société et à exercer une influence sur les politiques. Il sera publié en avril 2014.

65. La Banque mondiale augmente son investissement dans les informations et les données et a ainsi créé un Portail de données sur l'égalité entre les sexes : <http://datatopics.worldbank.org/gender/>.

66. Les **participants** notent avec satisfaction qu'avec l'IDA 17, l'accent continue d'être mis sur l'égalité des sexes, et ils félicitent la Banque mondiale pour son rôle de premier plan dans l'enrichissement de la base factuelle sur la capacité qu'ont les femmes de se faire entendre, d'exercer leur pouvoir d'agir et de participer. Ils proposent d'élargir la définition des actifs afin d'y intégrer les actifs environnementaux et les biens publics. Ils soulignent aussi la nécessité d'être attentif au « retour de bâton » qui peut se produire à la suite d'un accroissement de la visibilité des femmes dans la vie publique, et suggère des indicateurs pour suivre ce mouvement de recul, tels que la régression légale, l'augmentation de la violence contre les femmes et les restrictions sur la mobilité.

b) Accroître la productivité et les revenus des femmes dans les pays en développement : examen des actions qui marchent, pour qui et où

67. **Mayra Buvinic** (Attachée supérieure de recherche, Fondation des Nations unies) présente les principales conclusions dégagées de l'initiative relative à la feuille de route pour l'autonomisation économique des femmes (Roadmap Initiative), menée en collaboration par la Fondation des Nations unies et la Fondation ExxonMobil. Celle-ci a consisté à examiner les résultats d'évaluations portant sur des interventions destinées à augmenter la productivité et les revenus des femmes dans les domaines de l'agriculture, de l'entrepreneuriat, de l'emploi salarié et de l'emploi des jeunes.

68. Cette initiative a montré que le microfinancement ne suffisait pas à lui seul à assurer le développement des entreprises des femmes très pauvres. Cependant, des transferts de capital relativement importants, s'ils ont lieu parallèlement à une formation à la production de revenus et à des visites de suivi technique, peuvent avoir pour effet de transformer les choix professionnels de ces femmes. Une simple

formation à la gestion d'entreprise ne permet pas de garantir la croissance des entreprises dirigées par des femmes, mais elle peut avoir davantage d'impact si sa qualité et sa durée sont accrues, si elle est associée à des conseils de spécialistes de l'entreprise, et si les femmes qui gèrent des entreprises relativement grandes sont ciblées. Les comptes d'épargne sont particulièrement importants pour augmenter les revenus que tirent les femmes de leurs entreprises.

69. D'autres conclusions ont été dégagées : l'existence de titres officiels de propriété et d'un contrôle formel des terres agricoles a pour effet d'améliorer la productivité et la sécurité économique des femmes ; les groupements et collectifs d'agriculteurs peuvent permettre aux productrices d'accéder plus facilement aux marchés; les téléphones portables peuvent jouer un rôle essentiel dans leur accès aux informations sur les marchés et l'augmentation de leurs investissements dans l'entreprise; de plus, l'autonomie est un déterminant important des revenus des femmes des zones rurales et devrait donc être prise en compte lors de la conception des interventions.

70. **Selim Gulesci** (Université Bocconi) présente les résultats de l'évaluation du programme BRAC, destiné aux populations du Bangladesh vivant dans une extrême pauvreté, son but étant de promouvoir un changement structurel se traduisant par le passage du travail salarié au travail indépendant. En bénéficient les femmes les plus pauvres des zones rurales du Bangladesh, qui reçoivent un transfert d'actifs (comme des vaches ou des chèvres) et une formation spécialisée sur les actifs (par exemple, des visites hebdomadaires de responsables du BRAC pendant deux ans). Les résultats montrent que le programme BRAC a transformé les choix professionnels des bénéficiaires et leur a permis d'accroître leurs biens de production, leurs revenus et leur consommation.

9. Clôture de la réunion du GENDERNET

71. **Áine Doody** clôt la onzième réunion du GENDERNET en soulignant le rôle important que jouent les membres du GENDERNET en faisant pression pour que l'égalité entre femmes et hommes soit placée au coeur du programme de développement de l'après-2015, et en appuyant la poursuite de progrès dans l'exécution des engagements de Busan en faveur de l'égalité des sexes. Les membres sont invités à examiner et à partager des stratégies qui permettent d'influer sur les débats du Groupe de travail ouvert et les autres efforts importants de préparation de l'après-2015. Le Bureau et le Secrétariat exploiteront au maximum les possibilités d'échange d'informations et de mise en commun de stratégies qui s'offriront tout au long de l'année. Les membres sont aussi encouragés à réfléchir à des études de cas qui pourraient être utiles pour l'atelier conjoint du GENDERNET et de l'IANWGE prévu en novembre 2013.

**ONZIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES
SIÈGE DE L'OCDE, PARIS, 15-17 MAI 2013**

LISTE DE PARTICIPANTS

Allemagne/Germany	Sabine GÜRTNER Programme Director - Promoting Gender Equality and Women's Rights, GIZ Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5 65760 Eschborn, Germany	+49 61 96 79 4121 +49 61 96 7980 4121 Sabine.guertner@giz.de
	Marija KUZINOVSKA Economic Advisor Programme Promoting Gender Equality and Women's Rights, GIZ Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5 65760 Eschborn, Germany	+49 6196 79 1528 +49 6196 7980 1528 Marija.kuzinovska@giz.de
	Ute MÖHRING Desk Officer for Gender Equality, BMZ Dahlmannstr. 2 D-53113 Bonn, Germany	+49 228 5353495 +49 228 99 10 5353495 Ute.moehring@bmz.bund.de
	Dorothea GROTH Counsellor; Development Advisor Permanent Delegation 9, Rue Maspero, 75116 Paris, France	+33 1 55 74 57 09 +33 1 55 74 57 40 wi-7-oecd@pari.auswaertiges-amt.de
Australie/Australia	Melissa STUTSEL Director, Gender Equality Policy Section AusAID GPO Box 887, Canberra ACT 2601, Australia	+61 2 6206 4936 melissa.stutsel@ausaid.gov.au
	Talia MELIC Policy Officer, Development Cooperation Permanent Delegation 4 rue Jean Rey 75724 Paris Cedex 15 Paris, France	+33 1 40 59 33 64 +33 1 40 59 33 67 Talia.Melic@dfat.gov.au
Autriche/Austria	Christina STUMMER Gender and Development Advisor Austrian Development Agency (ADA) Zelinkagasse 2, 1010 Vienna, Austria	+43 1 90300 2556 +43 1 90399 1290 christina.Stummer@ada.gv.at

Belgique/Belgium	Saskia RAVESLOOT Gender Expert, EST - Unit Agriculture Belgian Development Agency Hoogstraat 147, 1000 Brussels, Belgium	+32 25051864 saskia.ravesloot@btcctb.org
	Lieven DE LA MARCHE Conseiller Coopération Internationale, Délégué au CAD Permanent Delegation 14, Rue Octave Feuillet, 75116 Paris, France	+33 1 56 75 34 53 +33 1 56 75 34 70 lieven.delamarche@diplobel.fed.be
	Michèle VAN DER PLAETSEN Gender Officer, Cooperation Development FPS Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Cooperation Belgium	Michele.VanderPlaetsen@diplobel.fed.be
Canada	Marie POWELL A/Team Leader and Senior Policy Analyst - Gender Equality Canadian International Development Agency (CIDA) 200 Promenade du Portage 0G4 Gatineau, Canada	+1 819 934 5111 +1 819 956 9107 Marie.Powell@acdi-cida.gc.ca
	Karen GARNER First Secretary (Development) Permanent Delegation 15 bis, rue de Franqueville 75116 Paris, France	+33 1 44 43 20 27 +33 1 44 43 20 99 karen.garner@international.gc.ca
Chili/Chile	Claudia Francisca VALENZUELA-ARELLANO Lawyer, Head of the International Relations and Cooperation Department Women's National Service of Chile (SERNAM) Agustinas 1219, 6th Floor. Santiago Centro, RM, Santiago, Chile	+56 2 549 61 66 +56 2 549 61 48 claudia.valenzuela@sernam.gob.cl
Corée/Korea	Hyo-min JUNG Third Secretary Development Policy Division Ministry of Foreign Affairs and Trade 60, Sajik-ro 8-gil, Jongno-gu 110-787 Seoul, Korea	+82 2 2100 8341 +82 2 2100 8346 hmjung13@mofat.go.kr
	Ju-Hyun OH Attachée Délégation Permanente 4 Place de la Porte de Passy 75016 Paris, France	+33 1 44 05 24 04 ozoneoecd@gmail.com

Danemark/Denmark	Stefan KOVACS Senior Adviser, Gender Equality Ministry of Foreign Affairs Asiatisk Plads 2 DK-1448 Copenhagen K, Denmark	+45 3392 0902 stekov@um.dk
	Katrine SCHLUNDT Trainee Permanent Delegation 77 Avenue Marceau 75016 Paris, France	+33 (1) 44312158 katgsc@um.dk
Espagne/Spain	Nava SAN MIGUEL Gender Equality and Human Rights Advisor, Sectorial Planning Unit Office of Planning and Evaluation Ministry of Foreign Affairs and Cooperation C/ Serrano Galvache, No.26, Torre Norte, Primera planta 28071 Madrid, Spain	+34 91 3799109 +34 91 3949062 nsanmiguel@fiiapp.org
États-Unis/United States	Caren GROWN Senior Gender Advisor, Bureau of Policy, Planning and Learning USAID 1300 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20523, United States	+1 202 712 1606 +1 202 216 3122 cgrown@usaid.gov
	Kay FREEMAN Office Director, Office of Gender Equality and Women's Empowerment Bureau for Economic Growth, Education and Environment USAID Ronald Reagan Building, E3/GenDev Rm 3-08-052 1300 Pennsylvania Ave NW Washington, DC 20523, United States	+01 (202) 712-4111 kafreeman@usaid.gov
	Steven PIERCE US Representative to the DAC Permanent Delegation 1300 Pennsylvania Avenue, NW 20523-4801 Washington, United States	+33.1.4312-7434 +33.1.4312-7489 PierceSD@state.gov
	Rebecca WATKINS Permanent Delegation 12, avenue Raphael 75775 Paris, France	+33 (1) 43 12 74 09 WatkinsR@state.gov

Finlande/Finland	Jorma PAUKKU Ambassador, Gender and Equity Ministry for Foreign Affairs P.B. 176 - Katajanokanlaituri 3 FI-00161 Helsinki, Finland	+358 9 160 56561 jorma.pauku@formin.fi
France	Pauline CHABBERT Policy Officer on Gender Issues/Education Ministry of Foreign and European Affairs 27, rue de la Convention 75015 Paris, France	01 43 17 72 65 pauline.chabbert@diplomatie.gouv.fr
	Sarah LAHMANI-SAADA Project Officer, Environmental and Social Support Unit Agence Française de Développement 5, rue Roland Barthes 75598 Paris, France	+33 1 53 44 42 54 +33 1 53 44 38 66 lahmanis@afd.fr
	Cecilia MORENO CRUZ Project Assistant Environmental and Social Support Unit Agence Française de Développement 5, rue Roland Barthes 75598 Paris, France	+33 1 53 44 42 54 morenocruz@afd.fr
Irlande/Ireland	Áine DOODY Assistant Principal Policy, Planning and Effectiveness Unit Irish Aid Riverstone House 23-27 Henry Street Limerick, Ireland	+353 61 774018 +353 61 774181 aine.doody@dfa.ie
(via video conference)	Ambassador Anne ANDERSON Ireland's Permanent Representative to the United Nations and Facilitator, with South Africa, for the 25 September special event at the 2013 UN General Assembly Ireland's Mission to the United Nations New York, United States	
	Hannah COLLINS Gender and Development Officer Department of Foreign Affairs (Irish Aid) Riverstone House 23-27 Henry Street, Limerick, Ireland	+353 61 774081 hannah.collins@dfa.ie
	Niall MORRIS Development Officer Permanent Delegation 12 Avenue Foch, 75116 Paris, France	+33 1 44 17 67 16 Niall.Morris@dfa.ie

Islande/Iceland	<p>Thorarinna SOEBECH Advisor, Department for International Development Department for International Development Ministry of Foreign Affairs Raudararstigur 27 150 Reykjavik, Iceland</p>	<p>+354 545 7422 +354 545 8949 mimi@mfa.is</p>
Italie/Italy	<p>Bianca POMERANZI Senior Gender Advisor DGCS - Italian Ministry of Foreign Affairs Via Contarini N.25 00194 Rome, Italy</p>	<p>+39 06 36916220 bianca.pomeranzi@esteri.it</p>
Japon/Japan	<p>Kumiko NADA Advisor Permanent Delegation 11, avenue Hoche 75008 Paris, France</p>	<p>+33 1 53 76 61 59 +33145630544 kumiko.nada@mofa.go.jp</p>
	<p>Kayo GODA Associate Expert (Gender and Development) Office for Gender Equality and Poverty Reduction Japan International Cooperation Agency (JICA) Nibancho Center Building, 5-25, Niban-cho, Chiyoda-ku Tokyo, 102-8012, Japan</p>	<p>+03-5226-6953 +03-5226 6334 Goda.Kayo@jica.go.jp</p>
	<p>Makiko KUBOTA Visiting Senior Advisor (Gender and Development), JICA Nibancho Center Building, 5-25, Niban-cho Chiyoda-ku Tokyo 102-8012, Japan</p>	<p>+81 3 5226 6660 +81 3 5226 6389 kubota.makiko@jica.go.jp</p>
Mexique/Mexico	<p>Aldo ALDAMA DAC Delegate, Permanent Delegation 8, rue de Berri 75008 Paris, France</p>	<p>+33 1 56 59 29 21 +33 1 45 63 03 63 aaldama@delegamexocde.org</p>
	<p>Blanca GUZMÁN PÉREZ Policy Analyst, Permanent Delegation 8, rue de Berri 75008 Paris, France</p>	<p>+33 1 56 59 29 27 +33 1.45.63.03.63 bguzman@delegamexocde.org</p>

Norvège/Norway	Gørild MATHISEN Senior Adviser Norwegian Agency for Development Cooperation (Norad) Ruseløkkvegen 26 N0-0030 Oslo, Norway	+47 23980164 gorild.mathisen@mfa.no
	Bjørn SKOTNES Policy Director Gender Norad Ruseløkkveien 26 N0-0030 Oslo, Norway	+47 22980161 bjnsk@norad.no
	Unni RAMBØLL Project Manager Norwegian Ministry of Foreign Affairs	+47 23951463 ura@mfa.no
Pays-Bas/ Netherlands	Leni BUISMAN Senior Policy Advisor, Gender Equality Division, Department of Social Policy Ministry of Foreign Affairs PO Box 20061 2500 EB The Hague, The Netherlands	+31 703487392/+31 652751062 +31 70 3484093 leni.buisman@minbuza.nl
	Marijke WIJNROKS Department of Social Policy Ministry of Foreign Affairs P.O. Box 20061 2500 EB The Hague, The Netherlands	+31 70 348 69 67 marijke.wijnroks@minbuza.nl
Portugal	Catarina SANTOS Trainee, Permanent Delegation 10, bis rue Edouard Fournier 75016 Paris, France	+33 1 45 03 31 00 catarina.santos@ocde-portugal.com
Royaume-Uni/ United Kingdom	Ros EBDON Gender Team Leader, Policy Division Department for International Development (DFID) 22 Whitehall London SW1A 2EG, United Kingdom	+44 20 7023 0346 r-ebdon@dfid.gov.uk
	Lindi HLANZE Economic Adviser DFID 22 Whitehall London, SW1A 2EG, United Kingdom	+44(0)207 023 0628 lindi_hlanze@hotmail.com
	Magdalene LAGU Adviser on Gender Policy and Evidence DFID	+44(0)207 023 0855 m-lagu@dfid.gov.uk

Suède/Sweden

Prudence WOODFORD-BERGER +46 8 405 10 00
 Senior Policy Adviser +46 8 723 1176
 Department for Development Policy prudence.woodford-berger@gov.se
 Ministry for Foreign Affairs
 Gustav Adolfs torg 1
 SE-103 39 Stockholm, Sweden

Carolina WENNERHOLM +4686984073
 Senior Policy Specialist Gender Equality +468-20 88 64
 Swedish International Development Carolina.wennerholm@sida.se
 Co-operation Agency (SIDA)
 Valhallavägen 199
 105 25 Stockholm, Sweden

Anna SUNDSTRÖM +33 1 44 18 88 36
 First Secretary, Permanent Delegation +33 1 44 18 88 10
 17 rue Barbet-de-Jouy anna.sundstrom@gov.se
 75007 Paris, France

Cecilia GUSTAFSSON +33 1 44 18 88 00
 Trainee, Permanent Delegation +33 1 44 18 88 10
 17 rue Barbet-de-Jouy cecilia.gustafsson@gov.se
 75007 Paris, France

Suisse/Switzerland

Annemarie SANCAR +41 31 323 71 54
 Gender Focal Point/Senior Advisor +41 31 324 87 41
 Swiss Agency for Development Annemarie.Sancar@deza.admin.ch
 Co-operation
 Freiburgstrasse 130
 CH-3003 Berne, Switzerland

Philippe BESSON +33 1 49 55 74 53
 Conseiller d'Ambassade +33 1 45 51 01 49
 Délégation permanente de la Suisse auprès philippe.besson@eda.admin.ch
 de l'OCDE
 Délégation suisse près l'OCDE
 28, rue de Martignac
 75007 Paris, France

UE/EU

Turid KONGSVIK +32 2 29 59245
 Gender Policy Officer turid-johanna.kongsvik@ec.europa.eu
 Governance, Democracy, Human Rights
 and Gender
 DG Development and Cooperation
 (EuropeAid)
 Rue de la Science 15 - 3/33
 B-1040 Brussels, Belgium

Commission syndicale consultative (TUAC)/ Trade Union Advisory Committee (TUAC)	Claire COURTEILLE Director, Equality Department Employment and Labour Standards International Trade Union Confederation Boulevard du Roi Albert II 1210 Brussels, Belgium	+32(2)2240320 +32(2)224328 claire.courteille@ituc-csi.org
Banque africaine de développement (BAfD)/African Development Bank (AfDB)	Gisela GEISLER Chief Gender Policy Specialist African Development Bank BP 323, Tunis, 1002, Tunisia	+216 21233574 g.geisler@afdb.org
Banque asiatique de développement (BASD)/ Asian Development Bank (ADB)	Shireen LATEEF Senior Advisor (Gender), Office of Vice President Operations South East Asia Department Asian Development Bank (ADB) 6 ADB Avenue, Ortigas, Mandaluyong City 1550 Metro Manila, Philippines	+632 632 6904 +632 636 2228 slateef@adb.org
	Sonomi TANAKA Lead Social Development Specialist (Gender and Development) Regional and Sustainable Development Department, ADB 6, ADB Avenue, Ortigas Mandaluyong City 1550 Metro Manila, Philippines	+632 632 5339 +632 636 2409 stanaka@adb.org
Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD)/ European Bank for Reconstruction and Development (EBRD)	Elena Maria FERRERAS CARRERAS Senior Gender Adviser OTC Vietnam European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) One Exchange Square London EC2A 2JN, United Kingdom	+44 (0)7741240745 ferrerae@ebrd.com
Banque interaméricaine de développement (BID)/ Inter-American Development Bank (IADB)	Andrew R. MORRISON Division Chief, Gender and Diversity Div Inter-American Development Bank. 1300 New York Avenue NW Washington, DC 20005, United States	+1 202 623 2632 andrewm@iadb.org

Islamic Development Bank	Kristonia LOCKHART Gender Coordinator Capacity Development Department Islamic Development Bank 8111 King Khalid Street, Al-Nuzlah Al-Yamaniyah District, Unit No.24 Jeddah 22332-2444 Kingdom of Saudi Arabia	+966 563871284 +966 2 646 7828 klockhart@isdb.org
Banque mondiale/ World Bank	Jeni KLUGMAN Director, Gender and Development The World Bank 1818 H Street, NW Washington, DC 20433, United States	+1 202 473 9589 +1 202 522 3237 jklugman@worldbank.org
	Malcolm EHRENPREIS Senior Gender Specialist Gender and Development Group The World Bank 1818 H Street, NW Washington, DC 20433, United States	+1 202 458 5219 +1 202 522 3237 mehrenpreis@worldbank.org
Fondation des Nations Unies/UN Foundation	Mayra BUVINIC Senior Fellow Gender and Development, Poverty and Reduction Management Network United Nations Foundation 1800 Massachusetts Avenue NW Washington, DC 20036, United States	+1 202 778 3508 Mayra.buvinic@gmail.com
	Rebecca FURST NICHOLS Senior Associate United Nations Foundation 1800 Massachusetts Avenue NW Washington, DC 20036, United States	+1 202 887 9040 rfurstnichols@unfoundation.org
ONU Femmes – Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes/ UN Women – Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women	Moez DORAID Director Division of UN Co-ordination UN Women New York, NY 10017, United States	+1 646 781 4547 moez.doraid@unwomen.org
(via video conference)	John HENDRA Assistant Secretary-General and Deputy Executive Directory Policy and Programme UN Women, New York	john.hendra@unwomen.org

Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)/ UN Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO)	Jane FREEDMAN Programme Specialist on Gender Equality Social and Human Sciences Sector UNESCO 1 Rue Miollis 75732 Paris, France	+33 1 45 68 38 08 j.freedman@unesco.org
	Sara CALLEGARI Assistant Programme Specialist Division for Gender Equality UNESCO 1 Rue Miollis 75732 Paris, France	+33 1 45 68 17 55 +33 1 45 68 55 58 s.callegari@unesco.org
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/ UN Development Programme (UNDP)	Randi DAVIS Director, a.i., Gender Team UN Development Programme (UNDP) 202 East 42 Street, New York, NY 10017, United States	randi.davis@undp.org
	Tracy VAUGHAN GOUGH Policy Advisor - Inequalities Team on Post-2015, One Secretariat UNDP 304 East 44th Street New York, NY 10017, United States	+16467814368 tracy.gough@undp.org
OCDE/OECD	Erik SOLHEIM DAC Chair OECD 2 rue André-Pascal 75016 Paris, France	+33 1 45 24 90 70 Erik.Solheim@oecd.org
	Jon LOMOY Director, DCD	+33 1 45 24 90 00 Jon.Lomoy@oecd.org
	Brenda KILLEN Head of Division DCD/GPP	+33 1 45 24 83 72 Brenda.Killen@oecd.org
	Patti O'NEILL Co-ordinator, DAC Network on Gender Equality, DCD/GPP	+33 1 45 24 18 87 Patti.Oneill@oecd.org

Robin OGILVY
Senior Policy Analyst
DCD/GPP

+33 1 45 24 94 48
Robin.Ogilvy@oecd.org

Jenny HEDMAN
Policy Analyst
DCD/GPP

+33 1 45 24 96 18
Jenny.Hedman@oecd.org

Teresita Kelly LOPEZ GUTIERREZ
Consultant, DCD/GPP

+33 1 45 24 19 79
TeresitaKelly.Lopezgutierrez@oecd.org

Mamiko YUKAWA
Intern, DCD/GPP

Mamiko.Yukawa@oecd.org

Aimée NICHOLS
Administrator, DCD/SDF

+33 1 45 24 90 17
Aimee.Nicols@oecd.org

Olivier BOURET
Statistician, DCD/SDF

+31 1 45 24 90 56
Olivier.Bouret@oecd.org

Michael WARD
Senior Policy Analyst, DCD/REED

+33 1 45 24 76 47
Michael.Ward@oecd.org

Julie SEIF
Assistant, DCD/GPP

+33 1 45 24 89 75
Julie.Seif@oecd.org

INVITED SPEAKERS:

Association for Women's Rights in Development (AWID)

Mayra MORO-COCO
Policy and Advocacy Manager
Association for Women's Rights in
Development (AWID)

+34 646 974 431
mmoro-coco@awid.org

Srilatha BATLIWALA
Scholar Associate, AWID
Home Office: 751, 8th Main, Third Block
Koramangala
Bangalore 560034, India

+91 9845213070
SBatliwala@awid.org

Bocconi University

Selim GULESCI
Assistant Professor, Economics
Bocconi University
Via Roentgen 1
20136 Milan, Italy

+39 3271845018
selim.gulesci@unibocconi.it

BRIDGE

Jenny BIRCHALL
Gender Convenor
BRIDGE
Sussex University
Brighton BN1 9RE
United Kingdom

J.Birchall@ids.ac.uk

Genre en Action

Claudy VOUHÉ
President, Genre en Action
1 Allée Auson
33607 Pessac, France

+33 6 89 08 91 90
claudy.vouhe@genreenaction.net

**GENDERNET
Consultant**

Emily ESPLÉN
Policy and Advocacy Manager
Womankind Worldwide
United Kingdom

+44 7824 886766
Emily@womankind.org.uk